
PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU I

* OBJECTIFS :

- Elle a pour but de préparer le plus grand nombre de citoyens à agir efficacement face à un accident ou incident. Cette formation remplace depuis le 1er août 2007 l'AFPS (Attestation de Formation de Premier Secours).
- C'est une formation principalement pratique, durant laquelle il n'est pas nécessaire de prendre de notes. Toute la formation repose sur l'apprentissage de gestes, et la réalisation de cas concrets (mise en situation) où les formateurs simulent des accidents. Elle ne nécessite aucune connaissance particulière. Il n'y a pas de limite d'âge.

* DUREE :

- 08 heures

* NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- Jusqu'à 10 participants

* DIPLÔME :

- Certificat de compétence de citoyen de sécurité civile

* PROGRAMME :

★ Protection

★ Alerte

★ Agir face à une victime:

› qui s'étouffe

› qui saigne abondamment

› qui est inconsciente et qui respire

› qui est inconsciente et qui ne respire pas › qui présente un malaise

› qui présente une plaie simple ou grave

› qui présente une brûlure simple ou grave › qui présente une atteinte traumatique